ont déclaré connoître parfaitement lesdits
époux, leur age, qualité et domicile, et n'y avoir
entre eux aucun empêchement canonique ou civil
et tous ont déclaré ne scavoir signer de ce interpellés
Sattie Ch.

N. Le Le vingt un fevrier mil sept cent cinquante et quatre je
soussigné ont solemnellement marié par parole de
Troquer présent nicolas le Troquer fils de nicolas et de Louise
Riaoul son épouse laboureur et mere de cette paroisse
d'une part, et marie le Boubenec fille de louis et
et mele de François le Floch son épouse laboureur et mere aussi
de cette paroisse d'autre part, après avoir receu
Boubenec leur consentement mutuel, et en vertu de la dispense
du degré de consanguinité du troisieme au quatrieme degré
qui étoit entre les parties accordée par monseigneur
l'évêque de St Brieuc en date du dix sept fevrier signé
+ B. H. évêque et seigneur de St Brieuc, et plus bas par
monseigneur visel leur secretaire. dument insinuée et
controlle le dit fevrier, rendue aux parties et ne
l'étant trouvé aucune autre opposition aux trois
publications des promesses de leur future mariage
canoniquement faites aux prones de nos messes paroissiales
particulier jours de dimanche consecutifs scavoir la
premiere le dix, la seconde le dix huit, et la troisieme le
vingt quatre; et celebrant ensuite la messe leur ai
donné la bénédiction nuptiale en la forme prescrite
par l'église, en presence de louis le Boubenec pere
de l'épouse, guillaume le Goff, yves le Clotrec, et
pierre le Troquer, lesquels préalablement assistés
de serment du saint témoignage en ce avoir ont déclaré
connoître parfaitement lesdits époux leur age,
qualité et domicile, et n'y avoir entre eux aucun
empêchement canonique ou civil, pierre et nicolas
le Troquer signent les autres ont déclaré ne le
scavoir faire de ce interpellés N. Le Troquer
pierre le Troquer N. Le Troquer Sattie Ch.

Informations liées à l'image.

Cote :	5 Mi 042
Lieu :	Pléguien
Période :	1725 - 1756

Commentaire.

Mariage de Nicolas LE TROQUER et Marie LE BOUBENEC le 25 février 1754 à Pléguien
AD22, Pléguien BMS 1725-1756, vue 327/365

Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor. Reproduction strictement réservée à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective. Pour tout autre usage, contacter le Conseil général des Côtes-d'Armor.